

# DES ATELIERS POUR S'INFORMER, COMPRENDRE ET ANTICIPER

## La RS : une démarche visant l'efficacité globale dans la durée

S'engager dans une démarche de «Responsabilité Sociétale», c'est tenir compte dans sa stratégie, de l'impact de ses décisions et activités sur son environnement naturel et humain. Mais c'est aussi prendre en compte les attentes de ses parties prenantes (clients, usagers, fournisseurs, investisseurs, salariés, population locale, pouvoirs publics, etc).

Cette **démarche volontaire** et assumée se traduit par un comportement transparent et éthique. Objectif : **travailler au développement durable de son organisation** (entreprises, administrations, collectivités, associations,...) en cherchant à satisfaire à la fois les 3 conditions d'un fonctionnement efficace dans la durée : performance économique, équité sociale et respect de l'environnement.

## Pourquoi s'intéresser à la RS ?

Attendue pour fin 2010, la norme ISO 26 000 définira des comportements qui feront références à l'échelle internationale en matière de RS.

Or, la perception des performances d'une organisation en matière de responsabilité sociétale peut avoir une incidence sur :

- sa réputation
- sa capacité à attirer et retenir ses salariés, clients ou utilisateurs
- la motivation et productivité des salariés
- sa capacité à mobiliser des fonds (investisseurs, financeurs, actionnaires,...)
- ses relations avec les entreprises, pouvoirs publics, médias, fournisseurs, pairs et la communauté au sein de laquelle elle intervient.

## Et en Auvergne ?

Il apparait comme éminemment stratégique, tant pour les organisations publiques que privées, de comprendre les enjeux de la RS et ses possibilités de mise en oeuvre concrète, pour anticiper cette évolution.

**Les entreprises**  
qui auront choisi l'ISO 26000 pour se positionner sur le marché mondial devront se porter garantes des pratiques de leurs fournisseurs. Ces derniers devront donc s'engager à leur tour.

**Les administrations**  
sont appelées à agir à travers le programme «Etat exemplaire» de la Stratégie Nationale du Développement Durable.

**Les territoires**  
s'expriment du local à l'échelle de l'Europe pour se faire reconnaître, dans un contexte où l'éco-conditionnalité devient la règle.

**Les associations**  
comme les entreprises, seront de plus en plus soumises aux règles de l'éco-conditionnalité pour l'obtention de financements.

## Participez aux ATELIERS «RS / ISO 26000»

A raison de 3 rencontres annuelles pendant 3 ans, ces ATELIERS vous permettront d'anticiper l'arrivée de la norme et de préparer votre stratégie.

### LES OBJECTIFS

En s'appuyant sur les 7 grands domaines d'action recensés par l'ISO 26 000 et sur des témoignages d'organisations invitées, les ATELIERS permettront à chacun de :

- **s'informer** sur l'ISO 26000 et sur l'évolution des référentiels et pratiques
- **réfléchir** aux implications techniques, humaines, commerciales et financières
- **partager** des expériences et bonnes pratiques
- **disposer** d'outils pour s'approprier les bonnes pratiques développées en ateliers
- **développer** des synergies entre acteurs publics et privés pour mettre en oeuvre les principes de la RS dans les organisations

### LES PARTICIPANTS

Les ATELIERS se veulent des lieux d'échanges entre acteurs publics et privés d'Auvergne : entreprises, collectivités, administrations, organisations professionnelles, associations. Une représentation équilibrée entre tous ne peut qu'enrichir les échanges.

### LE PILOTAGE ET L'ANIMATION

Les **ATELIERS** sont pilotés et animés par la **Plate-forme 21** pour le développement durable et **Qualidev** (CCI Moulins-Vichy). **L'AFNOR** apportera quant à elle son appui scientifique et technique au projet. Les débats sont encadrés par des experts du développement durable reconnus (M. Christian BRODHAG et Mme Isabelle BLAES) et par des spécialistes de l'ISO 26000, membres de cette commission de normalisation.

### LE CALENDRIER

Pour 2009 :

- > Vendredi 9 octobre 2009 : atelier d'ouverture
- > Mercredi 9 décembre 2009 : 1<sup>er</sup> atelier RS ISO 26000

### LES TARIFS DE PARTICIPATION

L'inscription s'effectue à l'année.

- PME, Collectivités de moins de 50 000 habitants et associations : 200 €/an
- Groupes industriels, Collectivités de plus de 50 000 habitants : 400 €/an
- Tarif mécénat : 4 000 € pour 3 ans



**Vous souhaitez vous inscrire  
ou obtenir de plus amples informations ?**

**Contactez-nous**



Michel YPERZEELE, Coordinateur Développement QSE/DD  
**Qualidev - Chambre de Commerce et d'Industrie de Moulins-Vichy**  
5-15 Rue MONTARET - 03200 VICHY  
Tél : 04 70 30 41 29 ou 06 82 10 83 56  
myperzeele@moulins-vichy.cci.fr



Marie-Hélène MOINET, Chef de projet  
**Plate-forme 21 pour le développement durable**  
ENITA - Site de Marmilhat BP 35  
63370 LEMPDES  
Tél. : 04 73 98 13 71  
mh.moinet@pf21.fr

Les ATELIERS sont organisés avec le soutien financier de :

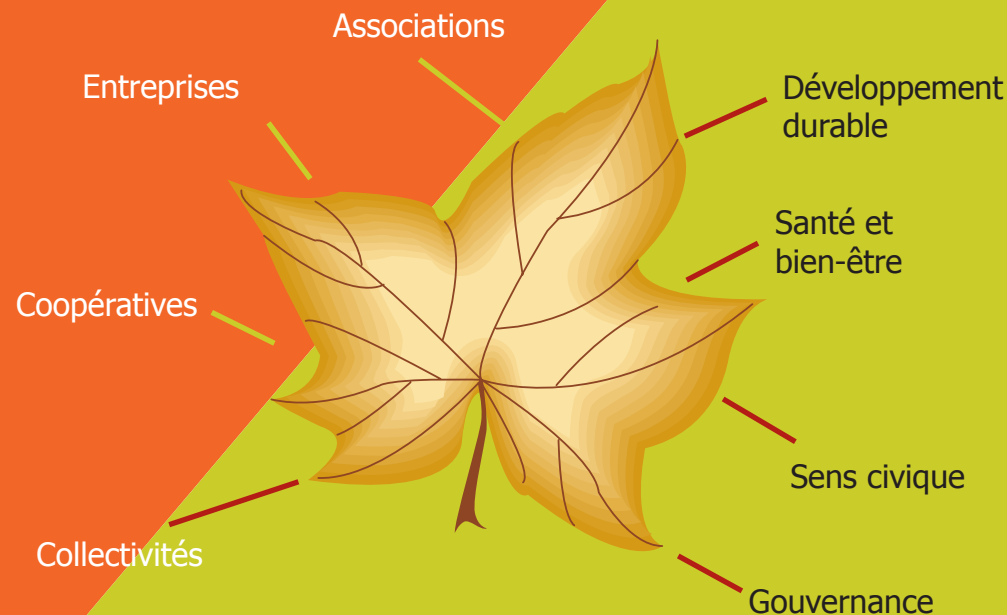


# LES ATELIERS

Responsabilité Sociétale

ISO 26000

Comment intégrer les principes du développement durable  
dans sa stratégie et son plan d'action



Avec le partenariat de :

